

En 2024, le CPM fêtera 50 ans de défense et de promotion des droits des citoyens du Québec à recevoir des soins et des services dignes et adéquats.



CPM EXPRESS – JANVIER 2024

POUR LES COMITÉS D'USAGERS ET DE RÉSIDENTS,
ORGANISMES AFFILIÉS ET MEMBRES PROTECTION SANTÉ

Au CPM, on s'occupe des droits en santé
les plus importants au monde : les vôtres !

PROJET DE LOI 15, MISE À JOUR

Depuis son adoption le 9 décembre dernier, on attend la version définitive de la nouvelle **Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace.**

C'est en effet dans la version finale et officielle de la loi que l'on pourra confirmer l'obtention des diverses modifications demandées par les comités, les personnes-ressources et toutes les personnes qui nous ont aidés à protéger la reconnaissance des comités.

CPM EXPRESS

Qu'il s'agisse de la représentation des comités des usagers et des comités de résidents dans diverses instances de Santé Québec ou des commentaires faits par le CPM, notamment sur les articles 117 a), 119, 147, 148 et 149, 580 et 1094.

RENCONTRE AVEC LA MINISTRE RESPONSABLE DES AÎNÉS



Notre collègue au conseil d'administration du CPM, Mme Claire Morin, présidente du comité des usagers de l'hôpital de Chicoutimi au Saguenay, était présente pour représenter le CPM lors de la remise des prix annuels d'excellence du Réseau de la santé, le 11 mai dernier, et a eu l'occasion de s'entretenir avec Mme Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé.

LA CRISE AUX URGENCES, À CHAQUE ANNÉE, DEPUIS AU MOINS 20 ANS

Le président du CPM, Me Brunet, commente en effet la crise aux urgences du Québec depuis au moins 20 ans, entre autres durant le temps des Fêtes et à l'approche des vacances d'été.

Appuyé par des médecins dévoués, des organismes et par la littérature en la matière, le CPM a déjà pris position en faveur de meilleurs et plus généreux soins à domicile, incluant la participation des médecins de famille. Me Brunet émet même l'hypothèse selon laquelle l'évolution de la pratique de médecine de famille vers celle de la médecine d'urgence a coïncidé avec le début de l'affluence des patients aux urgences. Autrefois, on visitait les citoyens chez eux, on examinait les enfants malades et on s'assurait du bon état de santé des personnes âgées, à la maison. Depuis qu'on a cessé cette pratique, on a en quelque sorte abandonné les citoyens à leur sort, les invitant à faire le 811, à accéder au GAP ou, pour les plus chanceux, à voir leur médecin de famille.

Si le ministère de la Santé ne change pas sa façon d'organiser les soins au Québec, on continuera à assister à la crise dans les urgences pour encore longtemps. Espérons que les personnes en autorité dans la future Agence Santé Québec useront de leur autorité pour enfin changer le paradigme de l'agglutinement des patients aux urgences et enverront enfin nos médecins de famille dans les familles.



**LE 50^E ANNIVERSAIRE DE
CRÉATION DU CPM :
C'EST EN MARCHÉ !**

La Fondation Claude-Brunet a fixé au mardi 24 septembre 2024, 50 ans jour pour jour, la date de la fête en l'honneur du 50^e anniversaire de création du CPM. L'événement qui se tiendra à l'hôtel Courtyard, 380 Rue René-Lévesque Ouest, centre-ville de Montréal, comportera une conférence-échange le midi avec une personnalité du milieu de la santé puis, de 17 h à 19 h, un cocktail dînatoire qui réunira différents représentants du milieu des affaires, de la politique et évidemment, des représentants des comités affiliés et des membres de Protection santé.

**FORMATIONS TOUJOURS
OFFERTES AUX COMITÉS ET
ORGANISMES AFFILIÉS
(500 \$ PLUS FRAIS)**

PROJET DE LOI 15, RÉFORME DUBÉ, UN APERÇU POUR LES COMITÉS AFFILIÉS (ME PAUL BRUNET)

Un bref retour sur l'état des dispositions quant aux droits des usagers et au fonctionnement des comités d'usagers et de résidents.

LE VRAI RÔLE D'UN COMITÉ D'USAGERS OU DE RÉSIDENTS (ME PAUL BRUNET)

On décrit le rôle tel qu'inscrit dans la loi, dans le cadre de référence et dans la littérature et non celui que certains voudraient bien qu'il joue.

COMMENT MILITER AU SEIN D'UN COMITÉ D'USAGERS OU DE RÉSIDENTS (M. BENOIT RACETTE)

Rendre son travail bénévole gratifiant en réalisant une œuvre valable et qui porte, en faveur des usagers, de leurs familles ou de leurs proches.

LES PRATIQUES D'INTERVENTION DIRECTE EN CHSLD (ME PAUL BRUNET)

Se présenter, informer les autorités du rôle que le comité et ses membres entendent jouer au sein de l'établissement et auprès de l'Administration, dans le respect de la loi et de l'autorité, mais jamais avec complaisance.

CPM EXPRESS

POURQUOI, COMMENT, L'ALTERNATIVE DES CAMÉRAS EN CHSLD (ME PAUL BRUNET)

Une solution extrême, souvent en désespoir de cause, face à l'inaction et l'absence de suivi de demandes ou de plaintes des usagers ou de leurs familles.

FORMATION SUR L'ACCOMPAGNEMENT D'UN USAGER EN VUE DU DÉPÔT D'UNE PLAINTÉ (COMITÉ D'USAGERS) (M. BENOIT RACETTE)

LE DROIT À DEMANDER L'AIDE MÉDICALE À MOURIR (ME PAUL BRUNET)

LA CONFIDENTIALITÉ DU DOSSIER D'UN USAGER (ME PAUL BRUNET)

AUTRES DOSSIERS EN COURS DE REVENDEICATION PAR LE CPM

- Pour un système plus efficace de chèques emploi-service en soins à domicile, dont on attend encore des nouvelles de la part du ministère de la Santé ;
- Suivant une information provenant d'un comité situé sur l'île de Montréal, on demande de nous informer de toute action décidée unilatéralement par l'Administration, à savoir qu'on jumelle des CHSLD avec des hôpitaux, sans égard au lieu ou au professionnel de la santé auprès duquel le résident est déjà inscrit ou suivi ;
- Pour du stationnement gratuit pour les usagers en traitement en oncologie, en dialyse et en néonatalité que des PDG de CIUSSS et CISSS refusent toujours d'accorder ;
- Pour un réseau public de santé fort et contre les agences privées ;
- Pour des soins à domicile incluant des visites médicales.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- Assemblée générale annuelle du CPM en virtuel jeudi le 13 juin 2024.
- Célébrations en personne pour le 50e anniversaire de fondation du Conseil pour la protection des malades le 24 septembre 2024 (une initiative de la Fondation Claude-Brunet).

***GARDONS-NOUS INFORMÉS!
LA MALTRAITANCE ET LES BESOINS DE NOS
USAGERS REQUIÈRENT NOS ACTIONS,
EN TOUT TEMPS!***

**M E R C I E N C O R E P O U R
V O T R E A P P U I !**

L'équipe du Conseil pour la protection des malades

- Me Paul G. Brunet, M.A.P., avocat, président-directeur général
Président du conseil d'administration – **Montréal**
- M. Pierre Hurteau, Ph. D., vice-président,
Comité des résidents du CHSLD Camille-Lefebvre – **Lachine**
- Mme Micheline Boucher-Granger, trésorière
Membre cooptée – **Laval**
- Mme Ginette Boisvert, secrétaire
Comité des usagers affilié
Centre d'hébergement Christ-Roi – **Mauricie et Centre-du-Québec**
- Mme Nicole Johnson, administratrice
Membre cooptée – **Gaspésie**
- Mme Marielle Raymond, administratrice
Comité des usagers affilié
Centre hospitalier régional du Grand-Portage – **Rivière-du-Loup**
- M. Daniel Pilote, administrateur
Membre coopté – **Saint-Jean-sur-Richelieu**
- Mme Seeta Ramdass, administratrice, Affiliated Users' Committee Lethbridge Layton-Mackay – **Montréal**
- Mme Ginette Desmarais, administratrice
Comité de résidents affilié
Hôpital et centre d'hébergement d'Youville – **Sherbrooke**
- Mme Claire Morin, administratrice
Comité des usagers affilié
Hôpital de Chicoutimi – **Saguenay**
- Mme Francine Leroux, administratrice
Comité des usagers Lac-des-Deux-Montagnes – **Laurentides**
- M. Benoit Turcotte, chef administration et Web
- Me Stéphanie Yanakis, avocate
- Me Nancy Piché, avocate
- Me Céline Dauphinais, avocate
- M. Benoit Racette, formateur

TÉL. : (514) 861-5922
SITE WEB www.cpm.qc.ca
COURRIEL info@cpm.qc.ca

Conseil pour la protection des malades
3565 rue Berri, bureau 230 / Montréal (Québec) H2L 4G3